

PRISES DE PAROLE



Du 25 mars
au 7 avril
2008

Service de presse



- Compétitivité des entreprises
- Crise financière
- Croissance
- Dépendance / création d'un 5^{ème} risque
- Développement durable
- Loi de modernisation de l'économie
- Modernisation du marché du travail
- Pénibilité
 - Le patronat du XXI^{ème} siècle. *Modernisation des organisations professionnelles*
 - Pouvoir d'achat
 - Rémunération des dirigeants d'entreprise
 - Représentativité
 - Retraites
 - Revue générale des politiques publiques - *Dépenses publiques-Modernisation des politiques publiques - Réforme de l'Etat*
- Salaires
- Situation de la France
- Situation en Chine/Tibet
- Stress au travail

Inform

■ COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

Les capacités financières des entreprises opérant en France, en termes de marges et en termes d'autofinancement deviennent extrêmement préoccupantes. Nous avons deux mesures que l'on souhaiterait voire mise en œuvre : la première c'est la suppression progressive de la taxe professionnelle. Supprimer cet impôt serait une manière d'améliorer la compétitivité des entreprises. Deuxième mesure importante : on sait qu'une grande partie du financement de protection sociale repose sur le travail. Il y a un consensus pour dire qu'on ne peut plus taxer le travail, si on veut être compétitif, d'une manière aussi importante. Et donc nous proposons un transfert des cotisations de familles par une budgétisation, une fiscalisation.

→ **Pierre Nanterme, président de la Commission Economie du MEDEF, France Culture, 2 avril 2008**

■ CRISE FINANCIÈRE

Face aux Etats-Unis, pris de convulsion bancaire, on redécouvre l'Europe comme étant un nouveau pôle de stabilité mondiale.

→ **Pierre Nanterme, président de la Commission Economie du MEDEF, France Culture, 2 avril 2008**

■ CROISSANCE

La croissance, ce n'est pas la météo. Bien sûr il y a des facteurs extérieurs qui jouent sur la croissance mais ce n'est pas un jour il pleut puis, bon, la croissance ça se construit. Chacun d'entre nous, on a une petite part de croissance qu'on peut apporter par notre travail, par nos idées, par nos inventions. C'est très important que chaque Français comprenne qu'il a une part de croissance en lui. Et si au lieu de se dire « tiens, on est dans un jeu de prévisions comme si c'était un jeu de fléchettes », demandons-nous plutôt chaque jour comment on peut faire pour augmenter la croissance. Et là il y a beaucoup de choses à faire qui sont des réformes structurelles, certaines sont déjà engagées, il faut les amplifier.

→ **Laurence Parisot, France 2, « A vous de juger », 27 mars 2008**

■ DÉPENDANCE/CRÉATION D'UN 5^{ÈME} RISQUE

A l'issue de la consultation des partenaires sociaux par Xavier Bertrand, le 3 avril 2008

La prise en charge de la perte d'autonomie doit porter sur la solidarité nationale pour les cas les plus importants et les personnes les plus démunies, mais le MEDEF exclut toute cotisation supplémentaire sur le travail pour financer un 5^{ème} risque dépendance.

→ **Jean-René Buisson, président de la Commission Protection sociale du MEDEF, l'AFP, 3 avril 2008**

La piste d'une CSG qui serait mise pour les retraités, aujourd'hui, au même niveau que les actifs, pour les retraités qui ont un impôt sur le revenu, ne nous paraîtrait pas choquante. Il faut effectivement réfléchir à d'autres solutions, mais en tous les cas, on exclut tout financement qui ferait appel à une cotisation supplémentaire sur la charge du travail, car les cotisations sont déjà très supérieures à ce que l'on a en Europe.

→ **Jean-René Buisson, président de la Commission Protection sociale du MEDEF, BFM, 3 avril 2008**

■ DÉVELOPPEMENT DURABLE

En matière de développement durable et en particulier de changement climatique, l'Europe a décidé de prendre une position de leader, d'être la zone du monde qui montre le chemin. Les objectifs que l'Europe a décidé de mettre en place, moins 20% de réduction d'émission de gaz à effet de serre à l'horizon 2020, nous les acceptons. Nous acceptons ce challenge, nous acceptons de le relever, mais nous disons effectivement à l'Europe : attention, il y a différentes manières de faire et il faut que nous réussissions tous ensemble à relever cet objectif, sans faire disparaître notre industrie européenne. Et moi, je suis convaincu que c'est possible.

→ **Jean-Pierre Clamadieu, président de la Commission Environnement du MEDEF, BFM, 31 mars 2008**

« L'industrie a un rôle à jouer, mais elle ne peut pas porter toute seule le poids de cette nécessité de réduction des émissions de gaz à effet de serre »

« Nous pouvons, nous, entreprises françaises, apporter une contribution spécifique à la croissance, en positionnant notre pays et nos entreprises sur cette question du développement durable »

« Je voudrais que la France soit une puissance écologique. Elle a pour cela des atouts formidables »

« Nous n'avons pas attendu des législations pour s'engouffrer dans cette réflexion et dans cette action »

« C'est une réforme qui ne coûte pas d'argent, c'est une réforme qui va avoir un effort structurel majeur »

L'industrie a, à l'évidence, un rôle à jouer, mais elle ne peut pas porter toute seule le poids de cette nécessité de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

→ **Jean-Pierre Clamadieu, président de la Commission Environnement du MEDEF, BFM, 31 mars 2008**

L'objectif – et ce n'est pas celui simplement de la Commission européenne, c'est celui des chefs d'Etat, c'est celui de nos concitoyens – de moins 20% de réduction d'émission de gaz à effet de serre, est difficile, mais il est atteignable. En revanche, ce que nous disons à la Commission, c'est : attention, dans les modalités pratiques que vous allez mettre en œuvre, certaines d'entre elles peuvent impacter très lourdement un certain nombre de secteurs industriels. Donc, il faut être attentif. C'est un message dans lequel on accepte de relever ensemble un défi qui est important pour nous, qui est important pour notre civilisation, et dans le même temps, on dit : attention, ne faisons pas porter tout le poids à un certain nombre de secteurs industriels à défaut de quoi, ils quitteront l'Europe, et ce n'est pas ce qu'on souhaite.

→ **Jean-Pierre Clamadieu, président de la Commission Environnement du MEDEF, BFM, 31 mars 2008**

Nous pouvons, nous, entreprises françaises, apporter une contribution spécifique à la croissance, en positionnant notre pays et nos entreprises sur cette question du développement durable. Ces engagements-là, ce sont des engagements éthiques, ce sont des engagements qui sont non seulement au service de la création de richesse, mais aussi, au service de cause de civilisation. Mon job c'est aussi d'encourager toutes les entreprises à aller de plus en plus dans cette direction.

→ **Laurence Parisot, France 2, « A vous de juger », 27 mars 2008**

La prise de conscience de l'urgence environnementale, ce n'est pas une question de législation. C'est une question d'innovation technologique, de processus, de nouvelles machines, de procédés inventés pour polluer moins, produire propre, c'est là le vrai enjeu. Je crois plus à ce type de mobilisation qu'à une contrainte législative.

→ **Laurence Parisot, La Montagne, 27 mars 2008**

Je voudrais que la France soit une puissance écologique. Elle a pour cela des atouts formidables.

→ **Laurence Parisot, La Montagne, 27 mars 2008**

C'est par les innovations technologiques, par des nouveautés dans les process, dans les modalités de production, que nous allons faire face à la lutte à laquelle nous devons tous participer contre le réchauffement climatique et que nous allons aussi réduire les dangers de pollution et améliorer le traitement des déchets.

→ **Laurence Parisot, France 3 Limousin, 26 mars 2008**

Nous n'avons pas attendu des législations pour s'engouffrer dans cette réflexion et dans cette action. Nous avons tous envie, chefs d'entreprise français, d'être à la pointe et nous pensons même que cela pourrait être un des atouts majeurs du positionnement de la France dans les prochaines années. Que la France soit non seulement une puissance économique, en tout cas qu'elle le reste, mais qu'elle soit aussi une puissance écologique.

→ **Laurence Parisot, France 3 Limousin, 26 mars 2008**

■ LOI DE MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE

Cette loi va dans le bon sens pour les très petites entreprises. C'est désormais sur l'entreprise moyenne que doit porter l'effort. Pour cela, nous souhaitons la mise en place d'une politique d'innovation plus ciblée et agressive, le renforcement des fonds propres des entreprises et la suppression des conséquences financières des franchissements de seuils.

→ **Pierre Nanterme, président de la Commission Economie du MEDEF, l'AFP, 2 avril 2008**

■ MODERNISATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Il y a une excellente nouvelle : au mois de janvier dernier, quatre organisations syndicales, avec le MEDEF, ont signé un accord majeur pour apporter à la fois de la flexibilité et de la sécurité sur le marché du travail. Et deuxième bonne nouvelle, le gouvernement reprend in extenso ce texte et il va être présenté devant le Parlement très bientôt. C'est une réforme qui ne coûte pas d'argent, c'est une réforme qui va avoir un effort structurel majeur et qui, à mon avis, va apporter quelques petits

points de croissance très rapidement.

→ **Laurence Parisot, France 2, « A vous de juger », 27 mars 2008**

■ LE PATRONAT DU XXIÈME SIÈCLE. *MODERNISATION DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES*

Nous avons voulu dire au grand public très directement un certain nombre de choses que nous, que moi la présidente du MEDEF je n'accepte pas. Et je n'ai pas peur de le dire publiquement. Vous savez, dans le temps, on disait dans le patronat il fallait laver son ligne sale en famille. Au contraire, je crois que c'est un signe de démocratie de dire : voilà, il y avait des éléments de désaccord mais aujourd'hui nous nous sommes entendus sur des valeurs communes et nous allons nous rejoindre sur la base de ces valeurs communes.

→ **Laurence Parisot, France 3 Limousin, 26 mars 2008**

■ PÉNIBILITÉ

A l'issue de la séance de négociation du 25 mars 2008

Nous avons proposé aujourd'hui un nouveau système de prise en compte de la pénibilité qui comporte un certain nombre d'avancées. Nous avons notamment élargi l'accès du dispositif aux techniciens, agents de maîtrise et cadres, pour les salariés occupant des postes pénibles. Nous constatons malheureusement que de leur côté les organisations syndicales n'ont fait aucune avancée. Trois types de pénibilité (contraintes physiques marquées, environnement agressif et certains rythmes de travail) ont été définis qui prennent en compte dix facteurs de pénibilité. Nous demandons à l'Igas de chiffrer le coût de ce dispositif, qui est un dispositif complet : critères, conditions d'accès, et cadre du dispositif. Pour les salariés qui auront pu faire valider leurs conditions d'accès au dispositif par une commission ad hoc, nous avons imaginé un allègement de leur charge de travail sous plusieurs formes : mission de tutorat, passage à mi-temps, cessation anticipée d'activité. Je tiens enfin à souligner que la problématique du financement reste essentielle, car les employeurs ne peuvent supporter de charges supplémentaires. Le résultat du chiffrage de l'Igas devrait nous permettre d'avoir une discussion avec l'Etat en vue de faire appel à la solidarité nationale dans le cadre d'un redéploiement des financements existants.

→ **François-Xavier Clédat, chef de file de la délégation patronale, l'ensemble de la presse, 25 et 26 mars 2008**

■ POUVOIR D'ACHAT

La question n'est pas simplement une question de court terme et nous sommes confrontés à une situation qui, en réalité, vient de loin. Est-ce qu'on sait que dans les années 60, jusqu'au début des années 70, il fallait une génération pour qu'une famille puisse espérer voir le pouvoir d'achat de son foyer doubler ? En une génération, on pouvait doubler de niveau de vie. Au jour d'aujourd'hui il faut trois, voire quatre générations. Donc il y a un vrai problème de pouvoir d'achat, il y a en France une croissance beaucoup trop faible du niveau de vie par rapport à ce que nous sommes en droit d'espérer, nous les Français, nous appartenant à un pays qui a été longtemps une puissance économique. Et ce problème là ne date d'il y a quelques mois, c'est un problème qui est lié à des erreurs et des stratégies économiques déficientes ou tout simplement absentes depuis des décennies. Et une des situations absolument dramatiques qu'il faut renverser en quelques années, c'est le montant des prélèvements obligatoires sur les entreprises françaises. Trois chiffres : 290 milliards d'euros de prélèvements obligatoires sur les entreprises françaises ; sur les entreprises allemandes 210 milliards, sur les entreprises anglaises 130 milliards. Dans la compétition internationale, c'est comme si l'entreprise française courait avec un sac à dos qui pèse 29 kilos. C'est plus dur. Alors que l'entreprise allemande a un sac à dos de 21 kilos, elle peut courir plus vite, elle peut peut-être avoir des marges de manœuvres supérieures y compris dans la stratégie du commerce extérieur. Quant à l'entreprise anglaise n'en parlons pas, elle file comme si c'était un sprint alors qu'il s'agit d'un marathon. Tant que l'on ne comprend pas ce problème-là et qu'on ne se donne pas les moyens – et ça ne peut pas se faire en un mois, même pas en un exercice budgétaire –, tant qu'on ne se donne pas une stratégie de moyen terme pour réajuster les choses de ce point de vue là, eh bien personne ne sera content. Le chef d'entreprise ne sera pas content,

« Nous avons proposé aujourd'hui un nouveau système de prise en compte de la pénibilité qui comporte un certain nombre d'avancées »

« Ce problème ne date d'il y a quelques mois, c'est un problème qui est lié à des erreurs et des stratégies économiques déficientes ou absentes depuis des décennies »

« Certaines personnes « disjointent » dans le milieu de l'entreprise comme dans le showbiz ou dans le milieu du sport. Personne n'est à l'abri de cela et le meilleur remède, c'est de tremper la tête dans l'eau froide de l'opinion publique »

« Il est important que cette rémunération élevée soit liée à des performances, ces parachutes dorés en cas d'échec c'est tout simplement inacceptable et je pense même que c'est absolument contraire au libéralisme et à l'éthique du libéralisme. Le libéralisme, c'est la liberté pour avoir de l'audace, pour innover, pour prendre des risques, mais aussi, c'est le sens de la responsabilité »

le salarié qui fait partie de son équipe, il ne sera pas content non plus parce que sa croissance de niveau de vie ne sera pas à la hauteur de ses espérances.

→ **Laurence Parisot, France 2, « A vous de Juger », 27 mars 2008**

■ RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

Certaines personnes « disjointent » dans le milieu de l'entreprise comme dans le showbiz ou dans le milieu du sport. Personne n'est à l'abri de cela, mais c'est pour cela aussi qu'il faut en parler, c'est pour cela que j'ai voulu publiquement porter le débat, ce que peut-être dans le patronat on n'avait pas l'habitude de faire jusqu'à présent, parce qu'il me semble que le meilleur remède à cela, à ces coups de « grosse tête », c'est de tremper la tête dans l'eau froide de l'opinion publique. C'est comme ça qu'on prend la mesure des réalités.

→ **Laurence Parisot, France 2, « A vous de Juger », 27 mars 2008**

Je crois qu'il y a une réflexion qui doit être menée partout sur les systèmes de bonus et les systèmes de stock-options qui ont abouti des vraies folies. Ça ne fait absolument aucun doute. Mais il ne faut pas non plus regarder l'entreprise uniquement sous cet angle. L'entreprise fait des choses absolument formidables aussi. L'entreprise française d'aujourd'hui ce sont également des entreprises, des très grandes aux moyennes jusqu'aux très petites, des chefs d'entreprise avec leurs équipes jusqu'aux plus modestes des salariés, qui investissent comme personne dans l'humanitaire. Qui investissent comme peut-être peu d'entreprises au monde dans le grand enjeu du développement durable.

→ **Laurence Parisot, France 2, « A vous de Juger », 27 mars 2008**

A propos des parachutes dorés

Certains des parachutes dorés dont on a parlé ces derniers mois ne représentent même pas le chiffre d'affaires de mon entreprise ! On est dans des ordres de grandeur absolument incompréhensibles ! Il est très important qu'en France on puisse savoir qu'on peut gagner de l'argent, mais il est très important aussi que cette voie pour gagner de l'argent soit empruntable par tout le monde et que chacun puisse se dire que pour ses enfants, il est possible d'atteindre un certain niveau de vie et une rémunération élevée. Mais il est tout aussi important que cette rémunération élevée soit liée à des performances, à des performances pour son entreprise et ces parachutes dorés en cas d'échec c'est tout simplement inacceptable et je pense même que c'est absolument contraire au libéralisme et à l'éthique du libéralisme. Le libéralisme, c'est la liberté pour avoir de l'audace, pour innover, pour prendre des risques, mais le libéralisme aussi, c'est le sens de la responsabilité. Responsabilité individuelle, et responsabilité vis-à-vis des autres. Ce qui m'a le plus choqué dans tout ce que j'ai dénoncé notamment récemment, c'est cette absence de sens de responsabilité et donc de sens de respect à l'égard des autres, à l'égard de ses équipes dans son entreprise ou à l'égard du grand public, de l'opinion publique.

→ **Laurence Parisot, France 2, « A vous de Juger », 27 mars 2008**

■ REPRÉSENTATIVITÉ

A l'issue de la séance de négociation du 20 mars 2008

Nous sommes réellement entrés aujourd'hui dans la phase de négociation. Nous avons rappelé notre choix de partir de l'entreprise, où se crée la croissance, où se gère la carrière des salariés. C'est bien à ce niveau qu'il faut partir pour construire des relations sociales modernes et efficaces. Nos propositions en découlent, s'agissant par exemple de la représentativité, puisque nous partons des élections professionnelles dans l'entreprise, pour arriver à la représentativité de branche, puis interprofessionnelle. Bien évidemment la prise en compte de l'audience pour apprécier la représentativité doit s'accompagner de la fin de la présomption irréfragable de représentativité.

La plupart des organisations syndicales sont attachées aux points suivants : l'affirmation de l'objectif d'un mode de conclusion majoritaire des accords, le niveau auquel sera fixé le seuil d'audience pour l'évaluation de la représentativité, le mode de conclusion des accords dans la période transitoire, le nombre de tours aux élections professionnelles, la recherche d'une période transitoire avant l'indépendance des niveaux pour permettre l'implantation syndicale dans les entreprises. En contrepartie, nous demandons la désignation des délégués syndicaux parmi les élus du personnel, la possibilité de signer des accords avec les élus dans les entreprises sans délégués syndicaux, et

la possibilité de permettre au contrat de déroger à la loi.

→ **Patrick Bernasconi, chef de file de la délégation patronale, l'ensemble de la presse, 20 et 21 mars 2008**

■ RETRAITES

Nous sommes aujourd'hui le seul pays du monde occidental qui conserve un âge légal de départ à la retraite à 60 ans.

→ **Laurence Parisot, France 3 Limousin, 26 mars 2008**

Nous allons faire nous, MEDEF, un certain nombre de propositions. Il faut accepter l'idée qu'on ne travaille plus exactement de la même façon à partir de 55 ans qu'on ne le fait quand on a encore 35 ans. Il faut donc faire évoluer les fonctions et vraiment tout faire pour que les seniors aient envie de continuer de travailler, y compris accepter le cumul emploi retraite. C'est quelque chose qu'on pourrait faire bouger très rapidement.

→ **Laurence Parisot, France 3 Limousin, 26 mars 2008**

L'allongement de la durée de cotisation de 40 à 41 ans d'ici 2012, est pour le Medef une mesure non discutable ni négociable. C'est acté dans le cadre de la loi 2003 et il n'y a aucune raison aujourd'hui de revenir sur cette disposition. Personne n'a véritablement envie de revenir sur les 41 ans. Sinon le déficit de plus de 11 milliards d'euros en 2012, et qui intègre déjà le passage à 41 ans dans les calculs, sera encore plus important.

→ **Jean-René Buisson, président de la Commission Protection sociale du MEDEF, Le Parisien, 6 avril 2008**

Le déficit des régimes de retraite prévu en 2020 sera de 25 milliards d'euros selon les projections du Conseil d'orientation des retraites. Le passage à 41 ans, s'il n'était pas appliqué en 2012, aggraverait le déficit en 2020 de 4,1 milliards pour le régime général et la fonction publique (dont 2,6 milliards pour le seul régime général). On le voit bien, cela ne règle en rien le problème de fond. Si l'on ne prend pas d'autres mesures structurelles liées à l'âge, la situation sera dramatique en termes financiers, pour les générations à venir. Tous les pays d'Europe qui ont engagé des réformes structurelles ont choisi de reporter l'âge de départ à la retraite, et souvent au-delà de 65 ans. La France fait exception.

→ **Jean-René Buisson, président de la Commission Protection sociale du MEDEF, Le Parisien, 6 avril 2008**

Impact économique du passage à 61 ans ?

Selon certaines estimations, qui n'ont pas été encore rendues officielles, le cumul des deux mesures (*ndlr : 41 ans de cotisations, départ à la retraite à 61 ans*) permettrait de réaliser près de trois fois plus d'économies. Le Medef ne dit pas qu'il faut passer dès 2009 à 61 ans, mais il faut le décider dès aujourd'hui et en étaler la mise en œuvre dans le temps.

→ **Jean-René Buisson, président de la Commission Protection sociale du MEDEF, Le Parisien, 6 avril 2008**

Taux d'emploi des seniors

Contrairement à ce que disent les syndicats, la loi de 2003 ne conditionne pas le passage à 41 ans de cotisations à un taux d'activité des seniors. Effectivement, nous avons du retard à rattraper par rapport aux autres pays européens dont le taux avoisine les 42%. Les syndicats oublient de dire aujourd'hui, que les mesures d'âges, notamment les préretraites à partir de 55 ans, satisfaisaient tout le monde : entreprises mais aussi les syndicats et les salariés qui demandaient à partir tôt. Ce n'est pas un échec du patronat! C'est un échec social français. Et pour le Medef, il faut traiter ce problème dans le cadre du dispositif général de la réforme des retraites. Mais on sait que le report de l'âge de la retraite à 61 ans voire plus est également un des leviers efficaces pour faire changer les mentalités.

→ **Jean-René Buisson, président de la Commission Protection sociale du MEDEF, Le Parisien, 6 avril 2008**

Drétraites

« Nous sommes aujourd'hui le seul pays du monde occidental qui conserve un âge légal de départ à la retraite à 60 ans »

« Il faut accepter l'idée qu'on ne travaille plus exactement de la même façon à partir de 55 ans qu'on ne le fait quand on a encore 35 ans »

les assurés ont atteint l'âge du taux plein, donner une surcote en capitale pour les salaires qui acceptent de partir plus tard à la retraite, aménager les fins de carrière dans les entreprises à travers, par exemple, la retraite progressive qui permet de concilier un emploi à temps partiel avec une pension, développer les pratiques de tutorat pour les seniors dans les entreprises, et définir un nouveau dispositif pour accompagner les seniors dans leur recherche d'emploi.

→ **Jean-René Buisson, président de la Commission Protection sociale du MEDEF, Le Parisien, 6 avril 2008**

A propos de l'idée de Xavier Bertrand de baisser les cotisations chômage pour augmenter celles versées sur la retraite

Ce n'est pas au gouvernement d'en décider. C'est aux partenaires sociaux. Le Medef est contre cette idée, pour des raisons de principe et aussi économiques, car nous ne sommes pas à l'abri d'une nouvelle hausse du chômage.

→ **Jean-René Buisson, président de la Commission Protection sociale du MEDEF, Le Parisien, 6 avril 2008**

A l'issue d'un rendez-vous avec Xavier Bertrand, le 27 mars 2008

Les 41 ans ont été largement actés dans le cadre de la loi 2003 et il n'y a aucune raison de revenir sur cette disposition. Nous considérons au contraire qu'il faudrait sans doute envisager d'aller plus loin dans les années qui viennent et, en tous les cas, de ne pas remettre en cause une mesure qui est déjà décidée par l'ensemble des participants.

→ **Jean-René Buisson, président de la Commission Protection sociale du MEDEF, Radio Classique, I-télévision, France -Info, 27 mars 2008**

**■ REVUE GÉNÉRALE DES POLITIQUES PUBLIQUES (RGPP)
DÉPENSES PUBLIQUES- MODERNISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET
RÉFORME DE L'ETAT**

Il y a un nouvel état d'esprit sur la façon de conduire les politiques publiques et tout est fait en ce moment pour professionnaliser, pour réfléchir en termes de performance et se donner des objectifs de qualité. La démarche présentée par le président de la République ce matin va clairement dans ce sens. Je trouve que le gouvernement, le président bossent et qu'on avance bien.

→ **Laurence Parisot, RTL, Radio Classique, 4 avril 2008 (après le discours de Nicolas Sarkozy sur la modernisation des politiques publiques et réforme de l'Etat, le 4 avril 2008)**

Aujourd'hui, il faut repenser administration par administration, grand projet par grand projet, les dépenses, pour se demander comment elles vont nous permettre d'être plus efficaces à l'avenir, là en termes d'infrastructures, là en termes de développement durable, là en termes d'éducation, là en termes de santé. Et il faut peut-être avoir le courage de donner de priorités, on a peut-être du mal à hiérarchiser et, du coup, on saupoudre et on perd en efficacité.

→ **Laurence Parisot, France 3 Limousin, 26 mars 2008**

Il faut réduire la dépense publique d'environ vingt milliards par an au moins pendant les quatre à cinq ans qui viennent. Cela doit s'inscrire dans les objectifs fixés à la réforme générale des politiques publiques, dans une démarche importante de rationalisation de fonctionnement de l'Etat. L'Allemagne a fait cet effort et, en dix ans, a réussi à baisser sa dépense publique. Donc, il s'agit de limiter la dérive. Cette limite de la dérive doit se faire en gagnant, tous les ans, un point de PIB en dépenses publiques. On a quatre ans devant nous, en France, pour mettre en place une politique économique de l'offre compétitive pour faire que ce pays tire parti de tous ses atouts. Avec la réforme générale des politiques publiques, on s'inspire des meilleurs exemples qui ont été menés au Canada ou par d'autres pays pour réformer. C'est la première fois qu'on met en place des démarches de ce type-là. On en attend énormément. Je pense qu'on est tous d'accord sur le diagnostic. Ces réformes, on en parle, on les engage. Nous, notre sentiment, c'est qu'elles doivent être, bien évidemment, menées avec intensité et vitesse.

→ **Pierre Nanterme, président de la Commission Economie du MEDEF, BFM et France Inter, 2 avril 2008**

« L'allongement de la durée de cotisation de 40 à 41 ans d'ici 2012, est pour le Medef une mesure non discutable ni négociable »

« Un nouvel état d'esprit sur la façon de conduire les politiques publiques ; tout est fait en ce moment pour professionnaliser, pour réfléchir en termes de performance et se donner des objectifs de qualité »

« Il faut réduire la dépense publique d'environ vingt milliards par an au moins pendant les quatre à cinq ans qui viennent »

« On a tous envie d'une augmentation de salaire, ça ne fait aucun doute, mais il y a aussi les contraintes de l'entreprise »

C'est la première fois qu'est lancée en France une telle approche, approche qui a été suivie par des pays comme le Canada par exemple avec énormément de succès puisque c'est l'un des exemples le meilleur de réduction de dépenses publiques au monde ces dernières années.

→ **Pierre Nanterme, président de la Commission Economie du MEDEF, BFM, 4 avril 2008**

■ SALAIRES

Les chefs d'entreprise doivent trouver le meilleur équilibre possible pour continuer à investir, pour bien sûr faire en sorte que leurs salariés puissent s'épanouir dans l'entreprise et profiter de la croissance de leur entreprise, doivent aussi pouvoir garder les emplois et si possible augmenter les effectifs des entreprises. Donc c'est une question d'ajustement, c'est le bon équilibre qu'il faut trouver. On a tous envie d'une augmentation de salaire, ça ne fait aucun doute, mais il y a aussi les contraintes de l'entreprise. Et les contraintes de l'entreprise, c'est la compétitivité, c'est essentiel.

→ **Laurence Parisot, France 2, « A vous de Juger », 27 mars 2008**

On peut raisonner cinq minutes en mettant de côté les fameuses entreprises du CAC 40 qui sont des entreprises mondiales et leurs bénéfices viennent pour l'essentiel de leurs profits faits à l'extérieur. Sur toutes les autres entreprises françaises, est-ce que l'augmentation du salaire dépend uniquement du chef d'entreprise, l'augmentation du salaire net ? L'augmentation du salaire brut, c'est-à-dire ce qui est décidé par la direction de l'entreprise, est beaucoup plus forte que le salaire net. Quelle est la différence ? Ce sont les charges sociales, les prélèvements obligatoires qui pèsent sur le salaire. Donc pour bouger aussi les choses, ce n'est pas simplement de la décision du chef d'entreprise que ça dépend, ça dépend aussi du poids des charges fiscales et sociales qui pèsent sur le travail

→ **Laurence Parisot, France 2, « A vous de Juger », 27 mars 2008**

■ SITUATION DE LA FRANCE

Il y a peut-être deux écueils à éviter, le premier consisterait à dire « ça va aller de mal en pis ». C'est vrai qu'il y a des facteurs extrêmement inquiétants, non seulement la crise financière mais aussi le prix du pétrole qui va augmenter inéluctablement, le prix des denrées alimentaires, etc. Compte tenu de la croissance démographique et de la demande mondiale, on peut lister ainsi tout un tas de paramètres inquiétants. Ça, c'est un écueil à éviter qui est de dire « oh la, la on ne va rien pouvoir maîtriser ». Il y a un autre écueil à éviter qui consiste à dire qu'on peut agir, la politique est faite pour ça, comme si on oubliait la multiplicité justement des facteurs et la complexité de la vie économique. Donc entre ces deux écueils il y a beaucoup de choses à faire et y compris en France et les choses bougent déjà. Il me semble quand même que nous sommes tous en train d'oublier que depuis 25 ans au moins, en tout cas depuis le premier choc pétrolier, ce qui nous mine tous moralement, économiquement, c'est un chômage extraordinairement élevé, probablement sur de longues périodes la France a connu un des taux de chômage les plus élevés du monde occidental. Or, aujourd'hui, mois après mois, d'une manière régulière, enfin on voit la courbe du chômage baisser. Et au point tel qu'on peut espérer à un horizon raisonnable, trois ans, quatre ans, en tout cas de moyen terme, on peut espérer atteindre le plein-emploi.

→ **Laurence Parisot, France 2, « A vous de Juger », 27 mars 2008**

■ SITUATION EN CHINE/TIBET

Cette affaire est une affaire politique, ce n'est pas une affaire économique. Vous savez que la Chine n'est toujours pas reconnue comme une économie de marché. Et nous considérons qu'elle n'a pas les critères pour être considérée comme une économie de marché. Cette affaire est extrêmement grave, mais elle est totalement politique, je crois que la première des choses qu'il faut absolument exiger, c'est la liberté de l'information, pour qu'on puisse tous comprendre, et prendre la juste mesure de la situation.

→ **Laurence Parisot, France 2, « A vous de juger », 27 mars 2008**

Je ne vois pas beaucoup d'autre façon d'agir que d'une façon politique, je crois que ça serait totalement illusoire de penser qu'on pourrait organiser une sorte de boycott économique. Est-ce que vous croyez que si on faisait un boycott économique, leur attitude à l'égard des Tibétains changerait ? Je ne le crois pas. Je crois d'ailleurs au contraire qu'il faut bien prendre les choses à

l'envers, que le commerce avec le Chine serait démultiplié si la Chine était une vraie économie de marché et une démocratie. Ce qu'elle n'est pas aujourd'hui, sans aucun doute.

→ **Laurence Parisot, France 2, « A vous de juger », 27 mars 2008**

■ STRESS AU TRAVAIL

A l'issue de la première séance de négociation, le 7 avril 2008

L'objet de cette première réunion était de faire le point avec les organisations syndicales sur le périmètre de transcription de l'accord européen sur le stress de 2004. Elle s'est déroulée dans un climat très positif, l'ensemble des partenaires sociaux partageant les objectifs de l'accord européen. Il s'agissait aujourd'hui de faire un premier tour d'horizon, chacun donnant sa vision sur cette transcription, en matière de prévention, d'organisation du travail, ou sur les compléments que les uns et les autres souhaitaient apporter au texte européen. La délégation patronale a ensuite précisé ses intentions.

- Premier point, nous avons souligné que, au regard d'autres travaux menés par le gouvernement ou les partenaires sociaux dans le cadre de la caisse ATMP, l'objectif de cette négociation était bien de transcrire l'accord européen dans l'esprit du texte initial.

Nous insistons par conséquent pour que l'on tienne compte des expériences positives mises en œuvre par nombre d'entreprises dans ce domaine, et que des guides de bonnes pratiques aident les dirigeants à prendre en compte les problèmes de stress. Il faut en effet faire un vrai travail pédagogique de mise à niveau et de connaissance des chefs d'entreprise. Il est fondamental de commencer un long travail de prévention sur le stress.

- Second point, si nous voulons faire un travail objectif et partagé sur le stress, nous sommes favorables à la mise au point d'un certain nombre d'indicateurs, ce qui permettra de suivre l'évolution du phénomène dans les entreprises et d'en délimiter le périmètre.

- Troisième élément, nous avons rappelé que cet accord devait d'abord viser des situations individuelles. L'objectif de cette négociation est vraiment de travailler sur la prévention, notamment par l'amélioration de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

Nous avons enfin mis en place notre méthode de travail : nous rassemblerons l'ensemble des amendements des partenaires sociaux, nous proposerons ensuite pour la prochaine séance un texte de transcription qui intégrera une partie de ces amendements, puis nous nous réunirons deux ou trois fois d'ici juillet afin d'aboutir à la transcription finale.

→ **Jean-René Buisson, président de la Commission Protection sociale du MEDEF et chef de file de la délégation patronale, l'ensemble de la presse, 7 et 8 avril 2008**

« Faire le point sur le périmètre de transcription de l'accord européen sur le stress de 2004 »

Retrouvez les derniers communiqués du MEDEF sur le site www.medef.fr

- **Nouveau comité Ethique du MEDEF : Mettre l'éthique au cœur du libéralisme - 28 mars 2008**
- **Débat sur les retraites, le MEDEF se mobilise pour apporter une contribution active et responsable - 27 mars 2008**